

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 30 octobre 2017, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Aubuchon, Caroline, parent
Blais, Guylaine, enseignante
Cyr, Éline, parent
Dion, Audrey, personnel de soutien
Feeley, Véronique, enseignante
Guénette, Amélie, parent
Legault, Marie-Josée, parent
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent

Ont avisé de leur absence :
Simard, Jessica, parent

Est également présent : Denicourt, Louis, directeur en remplacement

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Chantal Mercier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

19CE1718-010

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par Mme Caroline Aubuchon et appuyé par Mme Amélie Guénette d'adopter le procès-verbal du 25 septembre 2017 tel que présenté.

19CE1718-011

Approuvé à l'unanimité

4. AUTORISATION POUR DÉTRUIRE LES BULLETINS DE VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Amélie Guénette de détruire les bulletins de vote de l'assemblée générale.

19CE1718-012

Approuvé à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

5. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

Suivi au niveau des travaux sur la cour d'école, les travaux actuels concernant les lumières sur le terrain de balle de la municipalité seront bientôt terminés. Les bulletins scolaires seront envoyés de façon électronique au 20 novembre pour les parents ayant une adresse électronique et pour les parents n'ayant pas indiqué d'adresse électronique, une version papier sera envoyée. Des décorations d'Halloween ont été installées dans l'école afin d'égayer notre environnement, merci aux parents ayant participé. La cage et la clôture du terrain de baseball de l'école et le banc près de cette zone ont été réparés.

Les enseignants demandent un éclaircissement sur les professionnels ayant leur affectation à notre école et sur les mesures de soutiens qui seront octroyés aux élèves de notre école. Nous avons 4 TES dont 2 affectées au service Oasis, 2 orthopédagogues, une psychologue à temps partiel, une psychoéducatrice qui est en retour progressif et est maintenant à 50%. En orthophonie, la professionnelle est aussi en retour progressif et en attendant le service régulier, une orthophoniste vient donner un coup de main à raison de deux demies journées par semaine. Le rôle principal des professionnelles actuellement consiste en la validation de code afin d'obtenir les services pour les élèves identifiés.

Les enseignants demandent une meilleure communication afin de bien comprendre où en sont l'octroi des services et les rôles de chacun. Cela permettrait aussi de mieux comprendre la raison des délais dans les services directs à l'élève et mieux prévoir quand seront amenés les services plus concrets auprès des élèves.

6. VIE DU SERVICE DE GARDE

Encore cette année, le service de garde est très occupé : 184 réguliers et 75 sporadiques. Nous avons engagé 7 nouveaux employés cette année.

Différents projets ont commencé dont des cours de cuisine les lundis soir et les activités donjon-dragon pour les 4^e, 5^e et 6^e année. D'autres activités viendront aussi s'ajouter au cours de l'année.

Plusieurs pédagogiques ont eu lieu dont une avec des activités au verger du Roi de la Fraise, qui a été très appréciée des élèves. Une journée a eu lieu sur le thème de l'Halloween avec plusieurs activités animées ici à l'école par le personnel du service de garde. Prochainement, une activité en lien avec l'espace animée par un organisme extérieur nommé *Planespace* aura lieu. À la demande, qui avait été faite l'an dernier, les coûts des activités ne dépassent jamais 6\$. Maintenant, le service de garde fonctionne beaucoup par le site internet et par voie électronique. Les parents utilisent bien ce service et semblent l'apprécier.

Questionnement de parents à savoir s'il y a une problématique d'enfants qui débarquent trop tôt sur la cour durant les heures de surveillance du service de garde. Mme Aline précise qu'il y a eu certains cas en début d'année, mais que la situation n'est pas problématique à notre école.

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent demande de préciser le rôle de l'Oasis au sein de notre école. M. Denicourt explique que l'Oasis est une classe d'accueil qui permet d'amener un meilleur service de psychoéducation auprès d'élèves vivant des difficultés. Cet élève peut provenir de notre école ou d'écoles liées à notre secteur. Il y a cinq écoles de la commission scolaire ayant une classe de ce type.

M. Pelletier revient avec le projet de planter un arbre pour souligner la fin du parcours scolaire primaire de nos cohortes de finissants. Le conseiller municipal Robert Vincent est ouvert à l'idée de nous soutenir dans ce projet et l'école aurait donc peu ou pas de frais. L'arbre, un par année, pourraient être planté près de la patinoire. Cela ferait éventuellement une belle zone ombragée.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Caroline Aubuchon de conserver les mêmes règles de fonctionnement que l'an passé.

19CE1718-013

Approuvé à l'unanimité

9. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Véronique Feeley d'accepter l'activité de Crossfit, pour les élèves de maternelle, les 19 et 20 octobre 2017 et l'activité au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, pour les élèves de 2^e année, le 17 octobre 2017 ainsi que le code de vie tel que présenté au 25 août.

19CE1718-014

Approuvé à l'unanimité

10. CONSULTATIONS

A) Critères de sélection de la direction d'école

B) Actes d'établissement 18-19

L'entente avec la ville de Granby pour l'utilisation des locaux est en travail pour que l'on puisse continuer à utiliser leurs locaux sans frais et la ville pourrait continuer à utiliser aussi nos locaux sans frais. Cependant, nous pourrions avoir à payer les taxes sur les locaux dont l'école ferait l'usage mais ces frais seraient minimales.

C) Plan triennal 2018-2021

D) Détermination des services éducatifs 18-19

E) Règles et critères d'inscriptions 18-19 PO-05

11. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Plusieurs tableaux des différentes activités éducatives sont présentés. M. Pelletier félicite l'ensemble de l'équipe-école pour la variété des activités présentées et pour l'implication des enseignants dans les activités.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Amélie Guénette d'accepter les activités éducatives telles que présentées.

19CE1718-015

Approuvé à l'unanimité

12. ACTIVITÉ DE FINANCEMENT 2017-2018

Puisque l'activité du marchethon est très lucrative, les membres du CE pensent que l'activité doit se poursuivre. Par les années passées, le marchethon a rapporté entre 14 000 et 16 000 \$. Le fonctionnement est bien établi et très peu de campagne de financement peuvent rapporter autant et permettre de soutenir un programme de sports aussi élaboré.

Il est proposé par Mme Aline Levasseur appuyé par Mme Caroline Aubuchon de conserver l'activité de financement du marchethon.

19CE1718-016

Approuvé à l'unanimité

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

13. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

Les ballons-poires seront installés sous peu et il reste 3 550 \$ dans le fonds à destination spéciale. Nous visons éventuellement l'installation des quatre poteaux de basketball inclut initialement dans le projet de la patinoire.

14. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Un montant de 200 \$ est alloué pour le fonctionnement du CE. L'an passé, il a permis d'acheter, en outre, des collations pour rendre le fonctionnement du CE plus convivial.

Un questionnaire est amené concernant les coûts de gardiennage. Il avait été mentionné l'an passé que les frais de gardienne pouvaient être défrayés.

M. Pelletier propose différentes façons d'utiliser le budget pour augmenter la participation des parents aux rencontres scolaires. M. Denicourt mentionne que le budget doit prioritairement être utilisé pour favoriser la participation des membres du CE. Dans cette optique, les coûts de gardiennage semblent plus en lien avec l'orientation souhaitée par la CS.

15. COMMENTAIRES DE PARENTS

Aucun commentaire.

16. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT

L'école St-Vincent-Ferrier a commencé un nouveau projet : un banc où les élèves peuvent aller communiquer et expliquer différentes tensions vécues et où un adulte est disponible pour les écouter et intervenir au besoin. Les élèves ont décoré cette table de pique-nique et apprécient se regrouper dans cet endroit.

L'école de Frelishburg ont mis sur pied un Programme de Bienveillance où les grands de l'école peuvent aider lors de conflits sur la cour d'école. Ils ont le mandat d'agir comme des grands frères ou grandes sœurs auprès d'élèves leur demandant de l'aide.

Il est mentionné qu'à notre école, le tutorat en lecture amène lui aussi le développement de ce type de relation. Les grands de l'école sont régulièrement jumelés avec des classes de niveaux inférieurs pour apporter leur aide en lecture et vivre différentes activités.

Lors de la réunion du Comité de parents, il y a également eu une discussion sur les tâches des directions d'école. Certains parents se demandent comment sont établis les pourcentages de tâches de directions et mentionnent que dans certaines écoles les directions ou directions-adjointes sont peu ou pas visibles en raison du faible pourcentage de tâche.

Il y a également des échanges entre les parents concernant les protocoles en place pour faire face à l'intimidation. Certains parents n'étaient pas au courant de l'existence de tel protocole au sein de leur école.

Les parents se sont également questionnés sur les ratios lors des périodes de service de garde. Certaines écoles semblent avoir un ratio trop élèves éducateur/élèves. La problématique est liée au manque de personnel disponible et intéressé à venir travailler dans les conditions de travail offertes. Le travail étant à temps partiel avec peu d'heures travaillées par semaine, plusieurs éducateurs déclinent les offres d'emplois.

Les élections des membres du comité de Parents ont été faite et M. Pelletier mentionne qu'au niveau des membres exécutifs, peu de changements ont été apportés.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

17. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA

La prochaine rencontre du comité EHDAA est le 29 novembre 2017. M. Morin explique en quoi consiste le comité EHDAA. On questionne M. Denicourt pour savoir combien de plan d'intervention sont actifs au sein de notre école.

18. CORRESPONDANCE

Une demande de la compagnie MALGA nous a été faite pour obtenir l'autorisation d'être présent lors de la rencontre des bulletins du mois de novembre afin de vendre aux parents les vêtements à l'effigie de notre école. Les vêtements ne sont pas obligatoires à notre école, mais sont disponibles à des coûts vraiment minimes.

Il est proposé par M. Pelletier appuyé par Mme Guylaine Blais d'accepter la demande de l'entreprise.

19CE1718-017

Approuvé à l'unanimité

Différents organismes dont Leucan sollicitent les écoles afin que les élèves apportent avec eux des tirelres afin d'amasser des dons lorsqu'ils passent l'Halloween. Comme le CE n'avait pas été consulté, M. Denicourt n'a pas accédé à leurs demandes pour cette année, mais le CE pourrait approuver l'activité pour les années à venir. Les parents et les enseignants sont réticents et se questionnent sur l'organisation que cela impliquerait. La gestion de la distribution des tirelres, du retour des sommes amassés pourraient être problématique et les membres du CE décident de ne pas accéder à cette demande.

19. VARIA

Mme Véronique Feeley propose de modifier les dates de réunion du conseil d'établissement afin qu'elles soient plus proches et subséquentes aux réunions du personnel afin que les points discutés en réunion du personnel puissent être amenés plus rapidement et efficacement aux réunions du CE. La proposition est acceptée et la prochaine réunion du CE est fixée au lundi 4 décembre prochain. Un calendrier modifié sera établi lors de la rencontre de décembre.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Amélie Guénette et appuyé par Mme Véronique Feeley de lever l'assemblée à 21 h 20.

19CE1718-018

Approuvé à l'unanimité

Ghislain Morin
Président

Louis Denicourt
Directeur en remplacement